

# Les mutations consécutives à l'adoption de la chefferie politique de type *moaaga* par les Bisanɔ de Garango (Burkina Faso)

---

Alain DABONE<sup>1</sup>

## Résumé

La présente étude s'attache à montrer les changements induits par l'adoption de la chefferie politique par les Bisanɔ de Garango encore appelés Baarɔ. À l'origine, cette communauté avait une organisation segmentaire lignagère non centralisée. La règle de primogéniture prévalait dans le choix du responsable au sein du clan. Dès la seconde moitié du XIXe siècle, une nouvelle forme d'organisation sociopolitique s'impose avec l'émergence de la chefferie politique par opposition à la chefferie de terre. Ce nouveau système politique est à la base d'importantes mutations observables chez les *Bisanɔ* de cette localité de nos jours. À partir de sources écrites et orales, l'analyse vise à faire ressortir des éléments d'emprunts consécutifs à cette nouvelle forme d'organisation sociopolitique tout en rappelant l'organisation initiale. Cette réflexion rend compte de la dynamique de changement de système politique amorcée depuis la période précoloniale en pays bisa. Cela marque une étape dans l'évolution sociopolitique des *Bisanɔ*.

**Mots-clés** : Bisanɔ, Garango, chefferie, changement, mutations.

## The changes following the adoption of the political leadership type *moaaga* by the Bisanɔ of Garango (Burkina Faso)

### Abstract

This study aims to show the changes brought about by the adoption of political leadership by the Bisanɔ of Garango, also called Baarɔ. Originally, this community had a non-centralized lineage segmental organization. The rule of primogeniture prevailed in the choice of the leader within the clan. From the second half of the 19th century, a new form of socio-political organization emerged with the emergence of political chieftaincy as opposed to land chieftaincy. This new political system is the basis of important changes observable among the Bisanɔ of this locality today. From written and oral sources, the analysis aims to bring out elements of borrowings resulting from this new form of socio-political organization while recalling the initial organization. This reflection reflects the dynamics of change in the political system initiated since the precolonial period in Bisa country. This marks a stage in the socio-political evolution of the Bisanɔ.

**Keywords**: Bisanɔ, Garango, chiefdom, change, mutations.

---

<sup>1</sup> Attaché de recherché, INSS/CNRST, [alaindabone01@gmail.com](mailto:alaindabone01@gmail.com), Burkina Faso.

## Introduction

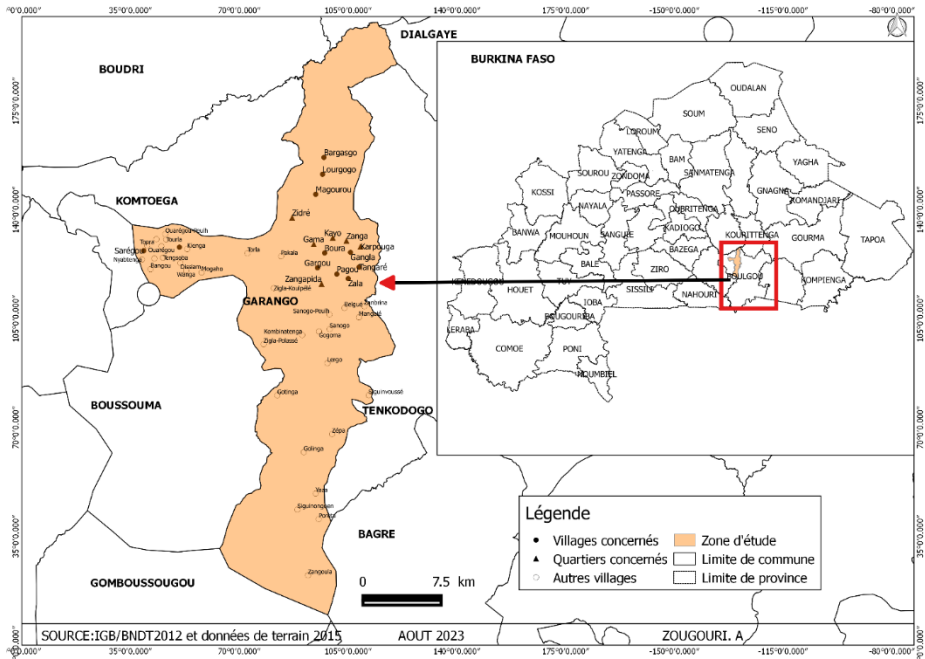
Garango se trouve dans la région du Centre-Est du Burkina Faso (Cf. carte). Cette localité dispose de nos jours d'une chefferie traditionnelle contrastant avec son organisation sociopolitique initiale. Cette organisation était lignagère non centralisée de type gérontocratique. Selon la nomenclature proposée par les anthropologues britanniques E.E. Evans-Pritchard et M. Fortes (1964, p.65), ce type de formation politique correspond à celle « *des sociétés sans organisation politique, sans États* ». Dans la réalité, la politique a toujours existé dans les formations sociales de l'Afrique précoloniale selon G. Balandier (1967, p.82).

Face aux attaques répétées des Moose notamment ceux de Tenkodogo dans le but d'étendre leur domination (J. Kawada, 1979, p.123), les *Bisanɔ* de Garango ont fini par adopter le modèle d'organisation sociopolitique de leurs envahisseurs en mettant sur pied un système d'autorité basé sur la chefferie centralisée dès la seconde moitié du XIXe siècle (A. Daboné, 2016, p.99). Il faut noter que ces *Bisanɔ* étaient en proie aux razzias et aux pillages de leurs voisins *moose* (A. A. O. Dimdolosom, 1932, p.84). L'adoption du nouveau système politique est venue se superposer à une organisation préexistante. Quels sont les changements générés par l'institution de la chefferie centralisée de type *moaaga* ?

Le présent article vise à analyser les mutations inhérentes à l'adoption du nouveau système politique par les *Bisanɔ* de Garango. La notion de chefferie politique renvoie à l'institution d'une nouvelle forme d'autorité fondée sur la centralisation du pouvoir politique. Quant au concept de mutations, il fait appel aux transformations induites par ce nouveau système politique dans la vie de Baarɔ. En s'appuyant sur des sources écrites et orales, l'analyse va relever les éléments d'emprunts consécutifs à l'adoption de la chefferie. L'étude s'articule essentiellement autour de trois axes. Ainsi, il est question de présenter la société *bisa* de Garango avant l'adoption de la chefferie dans un premier temps, de situer le contexte de l'adoption de la chefferie politique dans un deuxième temps et de montrer les mutations inhérentes à l'institution de la chefferie dans un dernier temps.

## Carte : Localisation de Garango

### Aire de commandement du chef de Garango



## I- L'organisation socio-politique de Garango avant l'institution de la chefferie

C. Savonnet-Guyot dans **Etats et sociétés au Burkina : essai sur le politique africain** paru en 1985 dresse une typologie des structures politiques existantes au Burkina Faso à l'époque précoloniale. Son étude range les entités socio ethniques du pays dans trois formations sociopolitiques essentielles à savoir les sociétés à pouvoir centralisé, les sociétés à organisation lignagère et les communautés villageoises ou encore démocratie villageoise. Selon sa classification, la société *bisa* a une organisation lignagère. Contrairement à cet auteur, Joseph Ki-Zerbo cité par J.M. Kambou-Ferrand (1993, p. 1) propose une toute autre nomenclature en parlant de « *monarchies fortement structurées* », de « *peuples sans gouvernement central ou même décentralisé* » et de « *régimes intermédiaires de monarchies décentralisées, confédérations de chefferies, ou hégémonies extérieures surimposées à des peuples sans hiérarchie politique* ». Selon cette typologie, les *Bisano* se retrouvent dans la dernière catégorie.

Avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les *Bisanɔ* de Garango n'avaient pas de chefferie à proprement parler. À la tête de chaque clan, il y avait un ancien ou un doyen. Celui-ci était désigné par le terme *Dugutaré*<sup>2</sup>. À l'échelle du village, le plus ancien du clan anciennement établi était désigné comme chef ou *kiri*. Ils avaient la responsabilité de diriger la communauté.

Cette forme d'organisation politique a été qualifiée par une certaine ethnologie coloniale de « *sociétés acéphales* » par opposition à l'organisation politique des communautés à pouvoir centraliser. Ce type d'organisation est complexe en ce sens que les différents domaines (culture, économie, politique, religion, etc.) de la vie sont imbriqués.

En raison de cette imbrication, il est nécessaire de présenter la vie sociale et l'organisation politique des *Bisanɔ* de Garango également appelés *Baarɔ*.

### **I-1- La vie sociale des *Baarɔ***

Elle repose sur le principe du *dakuhan* qui se traduit en barka (dialecte parlé par les *Baarɔ*) par le terme solidarité. Cette solidarité se manifestait à des occasions diverses comme les fêtes coutumières, les mariages, les naissances, les décès, les funérailles et les travaux agricoles. La vie sociale des *Baarɔ* s'exprime à travers la famille, l'habitat, l'éducation et le mariage. Par ailleurs, il est important de noter qu'il n'y a pas de castes au sein de cette société.

Une telle structure sociale ne manque pas d'impacter l'organisation politique de cette communauté.

### **I-2- La vie politique des *Baarɔ***

Elle est fondée sur le clan car le lien essentiel demeure la parenté. L'organisation politique est non centralisée. Elle repose sur deux principes à savoir le principe de la gérontocratie et celui de la primogéniture.

Selon le principe de la gérontocratie, c'est l'homme le plus âgé qui est désigné comme responsable à la tête de la communauté. Celui-ci

---

<sup>2</sup>Ce terme désigne le doyen au sein d'un lignage et d'un clan.

assume les responsabilités de *Halgan*<sup>3</sup> à l'échelle familiale, de *Dugutare* au niveau du clan ou même de *Kir Gutare*<sup>4</sup> au village en faisant appel à « *ses expériences passées pour éclairer l'avenir de ceux dont il est responsable* » (T.F. Zigané, 1996, p.143). Cependant, A. Reikat (1998, p.75) trouve que cette règle de dévolution du pouvoir empêche « *toute querelle de succession puisque l'ancienneté était incontestée* ».

De ce qui précède, il ressort que l'ancienneté conférait à l'individu la position sociale voire le pouvoir dans la famille, le lignage et la communauté. Le pouvoir ainsi acquis n'avait besoin d'aucune légitimation consacrée par une cérémonie d'intronisation. C'est pourquoi, le détenteur du pouvoir ou *Gutare* n'avait pas d'insignes extérieurs (bonnet, bâton et hangar à réunion dans sa concession) comme chez les *Moose*. Notons aussi que ce responsable était entouré d'un collège de pairs provenant des différentes concessions. À ces derniers, il confiait des responsabilités précises. Sous l'arbre à palabre, les sujets de litige sont mis en débat sous la supervision du *Gutare*.

Quant au principe de la primogéniture, cette règle implique que la réalité du pouvoir politique se trouve entre les mains des aînés du clan. L'ensemble des doyens émanant des concessions issues du même clan prennent part à la palabre sous la supervision de l'aîné du clan. Celui-ci fait intervenir chaque participant en tenant compte de l'aïnesse. Cette rigueur est strictement observée lors des débats avant toute délibération. Ce mode de fonctionnement a amené certains auteurs à soutenir que les *Bisanɔ* ont un système politique fondé sur la démocratie et sur l'égalité (A. Daboné, 2016, p.82).

Cependant, cette organisation socio-politique présentait des limites réelles en ce sens qu'elle ne permettait pas la rapide prise de décision et la mobilisation instantanée des guerriers dans un contexte marqué par de menaces permanentes (pillages, razzia).

En raison de ces difficultés, les *Baarɔ* ont procédé à un changement de système politique en adoptant la chefferie de type *moaaga* dès la seconde moitié du XIXe siècle.

---

<sup>3</sup> Littéralement, ce mot veut dire chef de la maisonnée. C'est le plus âgé dans une concession et par conséquent le chef. De façon usuelle, ce terme désigne aussi tout chef de ménage.

<sup>4</sup> Il s'agit de tout doyen, membre du collège des anciens mis en place par le chef en vue de l'assister dans ses prises de décisions.

## II- Le contexte de l'adoption de la chefferie politique par Garango

Les *Baarɔ* ont adopté la chefferie de type *moaaga* dès la seconde moitié du XIXe siècle (A. Reikat, 1998, p.71). Les écrits des auteurs comme J.P. LAHUEC (1979, p.12), O. Jean Bernard (1966, p.173), J. Kawada (1979, p.91), A. Faure (1996, p.92) et A. Reikat (1998, p.71) s'accordent tous sur la date de 1850 et reconnaissent Busukudma comme l'initiateur de la chefferie à Garango. Nos informateurs<sup>5</sup> s'accordent avec les données écrites sur le rôle de ce personnage dans l'avènement de la chefferie politique à Garango.

Son fils Naa Tigre qui était le responsable chargé des expéditions guerrières lui succéda (A. Kawada, 1979, p.91). Ce dernier opposa une résistance à l'occupation coloniale. Ce qui lui coûta une déportation dans la prison coloniale de Ouagadougou puis son remplacement par son frère cadet Naa Mougouba (T.F. Zigané, 1996, p.59). Ce nom n'a rien d'un nom de règne. En réalité, il se traduit en *barka* par *kiri ka lèban*<sup>6</sup> en raison des circonstances de sa prise du pouvoir. Selon nos informateurs<sup>7</sup>, Naa Mougouba et Naa Tigre seraient morts le même jour<sup>8</sup> et enterrés dans une même tombe (T.F. Zigané, 1996, p.59). Sa succession assurée par Naa Koomkougri n'a duré que deux ans (T.Z. Zigané, 1996, p.59). L'enchaînement de ces événements malheureux amena la communauté à laisser le trône vacant jusqu'en 1925.

---

<sup>5</sup> BAMBARA Noël, 60 ans, Cultivateur ; GALBANI Dayendé, 74 ans, cultivateur et ZIGANI Goudma, 71 ans, Cultivateur/forgeron, enquêtés les 8 et 11 juin 2015 à Garango.

<sup>6</sup> Littéralement veut dire le chef qui n'a pas de bouche. Cette expression rend bien compte de la contrainte exercée par le pouvoir colonial sur le cadet pour qu'il succède à son aîné.

<sup>7</sup> BAMBARA Noël, 60 ans, Cultivateur, BAMBARA Moussa Firmin, 63 ans, Instituteur à la retraite et WONKONE Kibsa, 54ans, Ménagère, enquêtés les 8 et 10 juin 2015 à Garango. BAMBARA Sophie, 74 ans, Sage-femme à la retraite, enquêtée le 15 juillet 2015 à Tenkodogo.

<sup>8</sup> Lorsque la nouvelle du décès de Naa Mougouba a été portée à la connaissance de son aîné, ce dernier qui vivait retranché dans un quartier de Garango depuis sa sortie de la prison coloniale se donna la mort. Certains de nos informateurs estiment que le destin des deux frères était lié. D'autres pensent, cependant que l'aîné a eu peur de représailles de la part du pouvoir colonial. En fait, il n'était pas exclu que le colonisateur y trouve la main du chef déchu dans la mort de son successeur.

D'autres informateurs<sup>9</sup> font mention de Naa Pougoudba comme l'acteur de ce changement politique. Il n'est pas exclu que ce nom renvoie à Busukudma. Toujours est-il que Pougoudba ressemble à un nom de règne se traduisant en *mooré* par « *suivez le !* ». Cela est plausible, ce d'autant plus que les noms de règne des chefs de Garango sont en *mooré*, la langue des *Moose*. Il est par ailleurs manifeste que l'adoption de la chefferie politique par Garango est beaucoup plus récente. Pour preuve, l'actuel chef de Garango, Naa Koom est le huitième chef à occuper le trône. Celui-ci a succédé à son père Naa Tigre II le 9 juin 1995.

*Garangnaa*<sup>10</sup> est le terme par lequel le chef de Garango est désigné par ses sujets. Mais le terme *bisa* pour désigner le chef est *Kiri* auquel on pourrait associer le nom de la localité. Ainsi, pourrait-on dire Garango *kiri* pour désigner le chef de Garango. Le premier terme semble plus usité de nos jours du fait de l'action de Naa Saaga (1925-1964) qui régna près de trente-neuf ans. Ancien militaire de l'armée coloniale (1914-1918) et collecteur de taxes de marché (Daa-naaba) en zones morephones (koupèla et Zorgho), celui-ci a su introduire la langue, les coutumes ainsi que la culture des *Moose* dans la structuration de la chefferie de Garango (T.Z. Zigané, 1996, p.61). Mais, comment se fait le choix et l'intronisation du *Garangnaa*?

Il faut reconnaître d'emblée que le choix du chef de Garango n'est pas fait par un seigneur *moaaga* contrairement aux *Bisanɔ* de l'Ouest et ceux des environs de Tenkodogo ( A. Reikat et I. Cissé, 2000, p.397). Cette prérogative revient au chef de Tangaré. Ce dernier se place à son tour sous les ordres du *Garangnaa*.

Selon nos informateurs<sup>11</sup>, le droit d'investiture octroyé au chef de Tangaré repose sur la position d'ainesse. En effet, Soulé (l'ancêtre du clan de Tangaré) serait en réalité le frère aîné de Barsɔ, le fondateur de Garango (H.A.V. Zouré, 1995, p.38).

---

<sup>9</sup> GALBANI Dayendé, 74 ans, cultivateur et GAMENE Sophie, 73 ans, Ménagère, enquêtés respectivement les 8 juin et 19 décembre 2015 à Garango.

<sup>10</sup> Ce terme découle de la combinaison de Garango (la localité) et *Naa* (qui est en fait la contraction du mot *moa Naaba* désignant le chef). La traduction du terme donne le chef de Garango.

<sup>11</sup> BAMBARA Noël, 60 ans, Cultivateur ; GALBANI Dayendé, 74 ans, cultivateur et ZIGANI Goudma, 71 ans, Cultivateur/forgeron, enquêtés les 8 et 11 juin 2015 à Garango.

Le candidat est choisi à l'issue d'une compétition ouverte. Cette compétition mettait généralement en concurrence soit les fils ou les frères du défunt, soit les membres de la lignée régnante<sup>12</sup>. Mais notons que des discussions sont menées en vue de déboucher sur un consensus autour d'un seul candidat. Ces pourparlers étaient engagés par les doyens ou *Gutanno* et le candidat est retenu à l'issue d'une sorte de conclave. Ce qui n'exclut pas de candidatures concurrentielles.

À la date convenue, les prétendants avec leurs peaux de mouton faisant office de tunique se rendaient chez le chef de Tangaré. Ils s'asseyaient devant la concession royale. C'est alors que ce dernier sort et tend la main au candidat de son choix. Il l'invite à se lever et l'introduit dans une case sacrée. À sa sortie, il est accueilli par le *ginsi*<sup>13</sup>. Ce geste marque l'élection du chef qui est porté en triomphe pour faire le tour des tombes de ses prédécesseurs puis amené à Guierma, un village de forgerons.

Il est gardé dans ce village pour une retraite de deux (02) semaines dans une concession dénommée *Moa Yar*<sup>14</sup>. Au terme de ce séjour, il retourne dans sa concession à Garango en passant par Bougoula<sup>15</sup>. Dès lors, une date est fixée pour sa sortie officielle. Au dit jour, les doyens de Guierma se chargent de l'investir en le dotant des attributs de son pouvoir politique à savoir une pioche, une canne et un bonnet.

L'institution de la chefferie politique chez les Baarɔ a généré des transformations qu'il est important de noter.

### **III-Les mutations inhérentes à l'adoption de la chefferie**

Il est question ici de mettre en exergue les changements induits par l'introduction de la chefferie politique chez les *Baarɔ*.

---

<sup>12</sup> BAMBARA Noël, 60 ans, Cultivateur, Garango le 8 Juin 2015.

<sup>13</sup> Ce sont des cris lancés par certaines femmes à l'occasion des cérémonies. Dans le cas précis de l'élection du chef de Garango, ce cri est lancé trois fois. Il alerte et donne un caractère officiel à l'élection.

<sup>14</sup> Ce terme se traduit littéralement par « L'homme *moaaga* » en dialecte *barka*. Il désigne la cour, au sein du clan des ZIGANE, dans laquelle tout nouveau chef de Garango est reçu pour sa retraite avant son intronisation.

<sup>15</sup> C'est la troisième étape. A l'instar des étapes de Tangaré et de Guierma, le nouveau chef se choisit un nom de règne. Ces noms au nombre de trois mettent en exergue son programme politique, ses traits de caractère et sa mise en garde à l'endroit de ses adversaires.

### III-1- Une nouvelle stratification sociale

L'introduction de la chefferie politique à Garango dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'est accompagnée de la formation de groupes sociaux distincts. Ainsi, on assiste dans cette société à l'émergence de nouvelles classes sociales. C'est le cas des *Nabirɔ*<sup>16</sup>, des *Talgarɔ*<sup>17</sup> et des *Sanarɔ*<sup>18</sup>.

Les *Nabirɔ* désignent l'ensemble des individus issus de la lignée du chef. Même ceux dont le lignage ne règne plus revendiquent ce statut. Ce sont généralement des hommes car il n'y a pas de privilège particulier pour les femmes. Ils ont des privilèges liés à leur statut de gens du pouvoir. Cette classe est exemptée du tribut en récoltes que les autres doivent verser au chef. Ils sont par ailleurs chargés de la collecte de tout type de taxes imposé par le chef. Les guerriers, en l'occurrence les cavaliers, se recrutent dans cette classe sociale. C'était parmi cette unité que les chefs de guerre, qui conduisaient les opérations militaires, émergeaient. Par ailleurs, l'exploitation des terres litigieuses retirées par le chef revenait de droit à cette classe. Etant les descendants en ligne directe des chefs précédents, ils peuvent prétendre à leur succession (A. Daboné, 2016, p.116).

Quant aux *Talgarɔ*, ils font appel à des individus n'appartenant pas à la lignée dominante. En effet, le *talga* est tenu de se décoiffer lorsqu'il rencontre un *nabi* (prince). Chaque année, ils doivent prélever une part une partie de leur récolte et la verser au chef. Pendant les fêtes coutumières, cette classe est tenue de faire parvenir au chef sa contribution (bois, sekos, vivres, volaille, etc.). Cette classe fournissait par ailleurs aux *nabirɔ* des fantassins qui combattaient à leurs côtés pendant les guerres. Certains *talgarɔ*, en fonction de leurs prouesses guerrières, se voient confier les responsabilités de chefs militaires (A. Daboné, 2016, p.117).

---

<sup>16</sup> Ce terme vient de Na (de naam désignant le pouvoir en moore) et bi (de biiga signifiant enfant en mooré). Ce qui donne Nabi au singulier voulant dire le prince. La marque du pluriel de Nabi donne Nabirɔ. En ce moment, le terme désigne l'ensemble des personnes issues de la lignée régnante. Elles sont respectées au regard de leur filiation avec le chef.

<sup>17</sup> Ce terme découle du mot Talga désignant roturier, homme libre en moore. Au pluriel, le terme donne Talgarɔ. Les Talgarɔ à l'instar des Talse chez les Moose ne peuvent prétendre à des charges politiques dans la communauté.

<sup>18</sup> Ce terme désigne littéralement les étrangers en dialecte barka. Ils sont désignés par ce vocable en raison de leur arrivée relativement récente dans le baarɔku.

Enfin, les *Sanarɔ* sont issus des lignages récemment installés sur le territoire. Ils ne sont pas propriétaires terriens. À ce titre, ils sont dans l'obligation de verser une sorte de droit de résidence aux deux autres classes à qui ils doivent leur installation. Ce droit était payé en nature (vivres, volaille, bétail, etc.). Comme les *talgarɔ*, la contribution des *sanarɔ* est sollicitée à l'occasion des cérémonies coutumières du chef. En présence du chef et des *nabirɔ*, ils se décoiffent en fléchissant le genou pour les saluer (A. Daboné, 2016, p.117). Toutefois, il y a lieu d'indiquer que toutes ces pratiques relèvent du passé en raison du changement des mentalités.

Malgré cette nouvelle structuration sociale, il est remarquable de constater la survivance du système classique. Les doyens jouent toujours un rôle déterminant dans les prises de décisions car leurs avis comptent beaucoup plus. Cela se comprend, ce d'autant plus que ces doyens sont les oncles paternels du chef régnant. La parenté conférant l'autorité, ce dernier est attentif aux conseils donnés par les anciens. Dans la cour royale de Garango, la présence de ces doyens est bien visible. Ils sont beaucoup respectés et écoutés par le chef. Les litiges sont tranchés en leur présence. Dans les échanges, ils n'hésitent pas à contredire si nécessaire le chef. Ce qui laisse entrevoir le principe de liberté en vigueur dans l'ancien système. Par ailleurs, le principe de séniorité est strictement observé dans la prise de parole lors des délibérations.

En plus de cette stratification sociale, on peut noter que le mode d'accès au pouvoir a connu un changement.

### **III-2- Une modification du mode d'accès au pouvoir**

Dans l'ancien système, le choix du *Gutare* comme responsable répondait à un certain nombre de critères. Si l'âge était essentiel, il faut noter que le *Gutare* était choisi parmi les descendants d'un lignage. En réalité, celui-ci tirait sa légitimité de sa position à l'intérieur du groupe de parenté dominante. Il arrive souvent que le neveu soit plus âgé que son oncle. C'est pour cela d'ailleurs qu'un jeune oncle peut être considéré comme *Gutare* eu égard sa position au sein du clan.

Quant au chef, il jouit d'une double légitimation car il est désigné parmi les *nabirɔ* qui sont en réalité les descendants en ligne directe des prédécesseurs. De même, son intronisation lui confère une seconde légitimité. C'est le fils aîné du chef défunt qui assure la succession. Le

respect de la règle de primogéniture n'est pas strict car il arrive souvent qu'un frère succède à un autre. Le chef n'est pas nécessairement une personne âgée.

A. Reikat (1998, p.71) apprécie l'avantage de s'écarter de cette règle de stricte primogéniture car « *conduisant à une concurrence entre les différents aspirants au trône et permet d'exclure les candidats complètement inaptes* ». Si cette concurrence favorise une émulation dans la société, il est important de savoir qu'elle est aussi source d'inimitiés voire de conflits.

Certes, le mode d'accès au pouvoir a changé en ne tenant plus forcément compte de la règle de primogéniture, mais il y a lieu de porter un regard sur les termes et les pratiques empruntées à la culture *moaaga* par les *Bisanɔ* de Garango suite à l'institution de la chefferie.

### III-3- L'influence culturelle

Avec l'adoption de la chefferie politique par les *Baaraɔ*, on assiste également à l'introduction d'un nouveau vocabulaire relatif au pouvoir. Ce vocabulaire est surtout emprunté au *moore*.

Avant l'institution de la chefferie, les *Baaraɔ* désignaient leur responsable ou chef par le terme *Gutare* qui signifie le plus ancien, le sage voire le doyen. Avec la chefferie, le terme *Kiri* est la dénomination *bisa* du chef détenteur du pouvoir politique. Quand bien même ce vocable est aussi utilisé pour désigner le responsable, il faut remarquer que le terme *moaaga* (*Naa* voire *Naaba*) indiquant la même fonction est le plus usité de nos jours par la population.

Il est signalé à Garango la présence d'un *Tengsoba*, qui chez les *Moore*, est en réalité le chef de terre. Ce personnage fait simplement office de sacrificateur ou *Bulgu*(*Tallabale*). Il est issu du clan des Gampiné établi dans le quartier Kayo de Garango. Avant la centralisation du pouvoir politique, le chef de terre avait la charge d'autorité religieuse, coutumière avec des responsabilités politiques. La notion de chef politique a introduit le principe de séparation du pouvoir. Dès lors, le chef de terre se limite à son rôle religieux et coutumier. Dans la pratique, il y a une sorte de collaboration entre les deux responsables garantir la survie de la communauté. En cas de survenue d'un drame ou d'une catastrophe naturelle, le chef de Garango met à contribution le chef de terre pour l'exécution des rites.

À l'instar du chef chez les *Moose*, le bonnet, la canne et le hangar sont les attributs du chef de Garango. Celui-ci est aussi identifiable par la présence d'un page dénommé *Sogun*, à ses côtés. Ce terme est proche du *sogone des chefs moose* qui est un jeune serviteur (avant la majorité) setenant à côté du chef pour s'occuper de ses menus soins de la vie quotidienne. Lors des cérémonies coutumières, le nombre des pages passe à deux (2). Mais à l'opposé de la pratique chez les *Moose*, le *Sogun* ne s'habille pas comme une femme avec pagnes et bijoux. Nous tenons de M. Izard (1970, p.164) l'information selon laquelle la création de ce corps de serviteurs dans le royaume de *wogdogo* date du règne de Naaba Warga (1737-1744).

Le *langa* ou *palli*<sup>19</sup> est un hangar situé devant la concession du chef de Garango. Il est confectionné au moyen de 33 ou 133 pieux. Il est renouvelé en entier tous les trois (03) ans. Cela donne lieu à l'organisation d'une fête coutumière. Lors de la construction de ce hangar, les forgerons de Guierma (ZIGANI) sont tenus de fixer les trois pieux centraux selon un rituel bien défini. C'est sous ce hangar que le chef s'installe à l'occasion des grandes cérémonies. Il est comparable au *Zande*<sup>20</sup> des chefs *moose* qui joue le même rôle.

Le *Zango* est une sorte de vestibule avec deux entrées l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur de la concession royale faisant office de salle d'audience et de palais de justice pour le chef de Garango. Tout chef, dès son intronisation a sa propre concession. Cette coutume était en cours chez les *Moose* jusqu'à l'avènement de la colonisation (M. Izard, 1970, p.189). C'est le pouvoir colonial qui a stabilisé les résidences des chefs *moose* notamment les souverains à la tête des grandes royautes. On peut citer entre autres le cas des résidences royales de Tenkodogo, de Ouagadougou, de Fada N'Gourma et de Ouahigouya.

Le chef de Garango se distingue par son habillement et sa coiffure. Coiffé d'un bonnet rouge à l'instar des souverains *moose*, il fait ses apparitions publiques avec un accoutrement spécial composé d'un grand boubou en cotonnade. Il est muni d'un bâton devant lui servir dans ses charges de commandement. À son épaule gauche est portée une pioche confectionnée par les forgerons de Guierma. Cet outil,

---

<sup>19</sup> C'est le hangar sous lequel le chef tient certaines audiences publiques et tranche des litiges. Sa confection fait appel à tous à travers la contribution de chaque clan, quartier, village et catégorie socio-professionnelle.

<sup>20</sup> C'est le hangar de tout souverain *moaaga* sous lequel se tiennent certaines audiences publiques et les jugements.

d'après Goudma ZIGANI, « *symbolise l'arme que le chef doit utiliser contre tout ennemi d'où qu'il vienne* »<sup>21</sup>.

Il a aussi un cheptel important, surtout composé de chevaux. Ces animaux étaient aussi bien utilisés pour la chasse que pour la guerre. La cour du chef comptait de nombreuses femmes. Ces femmes étaient pour la plupart des filles données par des villages alliés ou arrachées à des villages conquis. Bien sûr, les veuves et les orphelins des prédécesseurs étaient pris en compte. Les filles données au chef sont dénommées *kiri doundouere*. Les informations recueillies sur le terrain ne font pas mention d'une garde spécifique concernant les femmes et les enfants du chef de Garango à l'instar des souverains *moose*. Mais elles se distinguaient par leur accoutrement<sup>22</sup> et leur parure<sup>23</sup>. Ainsi, par leur port, elles inspiraient la crainte et le respect.

L'autre élément remarquable chez le chef de Garango est son nom de règne. Ce nom est en *moore* et il est censé incarner le règne à travers le caractère, le programme politique puis le nom de guerre du chef. Pour preuve, les noms de règne comme Tigré (être rassasié, abondance), Saaga (pluie porteuse d'abondance notamment dans la production agricole) et Koom (eau source de vie) constituent la traduction des programmes politiques.

En dehors de ces emprunts, la gestion du patrimoine foncier a changé.

### **III-4- Le changement observé dans la gestion du foncier**

Avant l'institution de la chefferie, la gestion du foncier revenait de droit au clan le plus anciennement installé. En effet, les anciens de ce clan délibéraient sur les affaires ayant trait à la terre. Ils accueillaient les étrangers à la recherche d'asile et leur octroyaient des terres. En retour, ces derniers étaient tenus de verser une sorte de droit de résidence en nature (récolte, bétail, volaille) en guise de redevabilité.

Mais l'introduction de la chefferie politique a engendré un changement majeur dans la gestion du foncier. Dans ce domaine, la mutation réside dans le fait que le chef de Garango devient le véritable chef de terre en vertu de ses attributions. Il a la responsabilité de gérer le patrimoine

---

<sup>21</sup> ZIGANI Goudma, 71 ans, Cultivateur/forgeron, Garango le 11 juin 2015.

<sup>22</sup> Elles avaient des pagnes en cotonnade alors que le commun des femmes portaient des jupes de feuilles fraîches.

<sup>23</sup> Elles portaient des bracelets et des colliers typiques de leur statut de femme du chef.

foncier des quartiers et villages relevant de son ressort. Par sa fonction judiciaire d'arbitre et de juge, il se charge de régler les litiges fonciers et n'hésite pas à confisquer des terres en cas de désaccords patents entre les parties en conflit comme cela se fait chez les souverains *moose*. Toutes ces prérogatives étaient celles du chef de terre. Dès lors, le sacrificateur au *Bulgu (Tallabale)* ne s'occupe que des aspects religieux en rapport avec les cultes agraires. Cette réalité est identique chez les *Moose* de Tenkodogo où « *le têng-soaba ne s'occupe pas des affaires du sol* » (J. Kawada, 1979, p.216).

Comme on peut le constater l'institution de la chefferie à Garango a su prendre en compte l'ancienne forme d'organisation sociopolitique reposant sur la gérontocratie.

## Conclusion

L'ancienne forme d'organisation sociopolitique des *Bisano* de Garango reposait sur la primogéniture et la gérontocratie. Ce système comportait des faiblesses en ce sens que le plus ancien hissé à la tête du clan se montrait incapable de faire face aux agressions extérieures. La survie de la communauté était en cause. Il fallait trouver un autre mécanisme de gestion politique plus adéquat. C'est ainsi qu'on va assister à l'introduction de la chefferie politique dès la seconde moitié du XIXe siècle.

L'adoption de ce nouveau modèle d'organisation sociopolitique a entraîné d'importants changements dans les structures sociales, politiques et culturelles de Garango. Cela a entraîné de profonds changements dans cette société. L'émergence d'une nouvelle structuration sociale, les emprunts à la culture *moaga*, le changement observé dans la gestion du foncier et la modification du mode d'accès au pouvoir constituent autant d'éléments tangibles de mutations observables chez les *Baara*.

Il y a certes des efforts de réappropriation mais l'influence *moaga* sur les nouvelles institutions sociopolitiques est manifeste. Cela démontre la capacité de résilience des communautés du Burkina Faso depuis la période précoloniale. Dans l'ensemble, cette analyse met en lumière les dynamiques internes d'évolutions, d'adaptations et d'innovations en cours en Afrique noire au XIXe siècle. L'exemple de Garango témoigne de cet état des faits au sein de la société *bisa*.

# Sources et références bibliographiques

## 1- Les sources orales

Nom et prénoms	Age approximatif	Fonction/statut	Date et lieux d'enquête
BAMBARA Moussa Firmin	63 ans	Instituteur à la retraite	10 juin 2015 à Garango
BAMBARA Noel	60 ans	Cultivateur	8 Juin 2015 à Garango
BAMBARA Sophie	70 ans	Sage-femme	15 juillet 2015 à Tenkodogo
GALBANI Dayendé	74 ans	cultivateur	8 juin 2015 à Garango
GAMENE Sophie	73 ans	Ménagère	19 décembre 2015 à Garango
WONKONE Kibsa	54 ans	Ménagère	10 juin 2015 à Garango
ZIGANI Goudma	71 ans	Cultivateur/forgeron	11 juin 2015 à Garango

## 2- Références bibliographiques

BALANDIER Georges, 1967, *Anthropologie politique*, P.U.F, Paris.

DABONE Alain, 2016, *Approche historique de Garango (Province du Boulgou) : des origines à 1897*, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, département d'Histoire et Archéologie, rapport de Master.

EVANS PRICHARD Edward Evan et FORTES Meyer, 1964, *Les systèmes politiques africains*, P.U.F, Paris.

FAURE Armelle, 1996, *Le pays bisa avant le barrage de Bagré*, Ouagadougou, « Découvertes du Burkina », t.1, ADDB.

IZARD Michel, 1970, *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, 2 vols, recherches voltaïques, 12-13, CNRS-CVRS, Paris-Ouagadougou.

JEAN BERNARD Odette, 1966, *Les Bisa du cercle de Garango*, Etudes voltaïques n°2, CVRS, Ouagadougou.

KAMBOU-FERRAND Jeanne Marie, 1993, *Peuples voltaïques et conquête coloniale. 1885-1914*, Paris L'Harmattan.

KAWADA Junzo, 1979, *Genèse et évolution du système politique des Mossi méridionaux (Haute Volta)*, Tokyo, Institut de recherches sur les langues et les cultures d'Asie et d'Afrique.

LAHUEC Jean Pierre et MARCHAL Jean Yves, 1979, *La mobilité du peuplement bisa et mossi*, ORSTOM, Paris.

DIMDOLOBSOM Antoine Augustin, 1932, *L'empire du Mogho naba. Coutumes des Mossi de la Haute Volta*, Paris, Montchrestien, ,303p.

REIKAT Andréa et CISSE Issa, 2000, « Les changements des structures politiques : les cas des Bisa et des Samo », in *Berichte des Sonderforschungsbereichs 268*, Band14, Frankfurt, pp :395-404.

REIKAT Andréa, 1998, « *Naba, Kiri, Gutare-les formes de la chefferie en pays bisa* », In *Frankfurter Afrikanistische Blatter*, Nummer 10, Main, pp. 69-84.

SAVONNET –GUYOT Claudette., 1985, *État et sociétés au Burkina : Essai sur le politique africain*, Karthala, Paris.

ZIGANE Tobissigna Francis, 1996, *Les Bisano et la mort. Idéologie funéraire au Burkina Faso*, Thèse de doctorat unique en Anthropologie et Sociologie comparée, Université ParisV.

ZOURE Houssiyan Adéline Viviane, 1995, *La céramique traditionnelle de la région de Garango*, Université de Ouagadougou.